

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de Marcey-les-Grèves

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13
Nombre de suffrages : 14

L'an deux mille vingt, le sept juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUSSEL Elise.

Etaient présents :

M. BAILLARD Christian, Mme CHIVET Emmanuelle, Mme DESVOYS Emilie, M. GAILLARD Christian, M. HAILLOT Gérald, Mme HELARY Fabienne, Mme LAGOUTTE Sandra, M. LENOBLE Joël, ~~Mme LESOUF Magali~~, M. MORIN Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle, M. RIVEY Laurent, Mme ROUSSEL Elise

Procuration(s) :

Mme GIROT Magali donne pouvoir à Mme CHIVET Emmanuelle

<u>Date de convocation</u> 03/07/2020
--

Etai(ent) absent(s) :

Mme LESOUF Magali

<u>Date d'affichage</u> 03/07/2020

Etai(ent) excusé(s) :

Mme GIROT Magali

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

et publication du :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PELLE David

Objet : Révision des loyers communaux

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'appliquer l'augmentation de 0.95% constatée à l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre et fixent les loyers comme suit à compter du 1er août prochain :

	01/08/2019	Augmentation	01/08/2020
F3 Rés de la Sée	479,49 €	4,56 €	484,05 €
F4 Rés de la Sée	562,75 €	5,35 €	568,10 €
F5 Rés de la Sée	604,41 €	5,74 €	610,15 €
F5 2 Rés de la Sée	562,75 €	5,35 €	568,10 €
T3 groupe scolaire	359,82 €	3,42 €	363,24 €

REÇU LE

16 JUL. 2020

SOUS-PRÉFECTURE D'AVRANCHES

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire :

Elise ROUSSEL

